

Liberté Égalité Fraternité

Pôle accompagnement des collectivites

N° PAC/2022-1333

ATTESTATION D'ACCOMPLISSEMENT DE FORMALITÉS DE PUBLICITE COLLECTIVE

Je soussigné, Bruno ANDRE, sous-préfet de Pointe-à-Pitre, atteste de l'accomplissement des formalités de publicité collective en Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre :

- Enquête publique conjointe – canalisation de transfert d'eau brute entre l'Espérance à Morne-à-l'Eau et la retenue de Letaye au Moule et l'instauration des servitudes sur son tracé. Arrêté SG-BCI du du 17/05/2022.

affichage du 3 juin au 13 juillet 2022 inclus.

Pointe-à-Pitre, le

1 5 JUIL. 2022

le sous-préfet de Pointe-à-Pitre

Bruno ANDRE